REGARDS
sur aucamville

juillet / août
2017
15

www.ville-aucamville.fr

ZOOM SUR
Projet cœur de ville : quel centre-ville demain pour Aucamville ?

Mobilité
le nord toulousain interpelle la métropole

Démocratie locale
bilan des réunions de proximité

I VIE EN VILLE I Mobilité : des itinéraires apaisés pour se déplacer tout doux **I LE ZOOM I** Projet cœur de ville : quel centre-ville demain pour Aucamville ? **I À VOIR I** coups de cœur et animations du cinéma **I À SAVOIR I** Idées de lieux à fréquenter cet été **I SORTIR I** tous les événements locaux

/ SOMMAIRE /

Suivez les dernières actus de la ville sur la page Facebook @ville-aucamville

Mobilités : le Nord toulousain interpelle la métropole

Urbanisme : quel centre-ville demain pour Aucamville ?

Culture : du cinéma pour tous les goûts

4
Ça s'est passé à Aucamville

5
Vie en ville
Mobilités : des itinéraires apaisés pour se déplacer tout doux
Mobilités : le Nord toulousain interpelle la métropole
Démocratie locale : bilan des réunions de proximité
Intercommunalité : aires d'accueil de grands passages
Vie associative : le comité de jumelages au cœur de l'Europe

10
LE ZOOM
Projet cœur de ville : quel centre-ville demain pour Aucamville ?

14
À voir
Coups de cœur et animations du cinéma

15
Sortir à Aucamville et dans les environs
Concert d'été
Ciné de plein air
Forum des associations
Fête locale

16
À savoir
Santé : fortes chaleurs estivales
Développement durable : entretenir son jardin sans pesticide

18
Infos pratiques
État civil

Magazine bimestriel d'information municipale diffusé gratuitement
Responsable de la publication : Gérard ANDRÉ • Responsable de la rédaction : Pierre VAYNE
Iconographie : Mairie d'Aucamville • Création et réalisation : Ogham - ISO 14 001
Impression : Messages imprimerie • Mairie d'Aucamville : Place Jean Bazerque - Aucamville/CS 80213
Aucamville - 31142 Saint Alban Cedex - Tél. 05 62 75 94 94 • Site : www.ville-aucamville.fr
Document imprimé sur papier PEFC, Imprim'Vert - Tirage à 4 800 exemplaires

AUCAMVILLE

/ ON S'INTERROGE /

Des mauvaises herbes ont envahi mon trottoir depuis plusieurs semaines et aucun service n'est encore intervenu pour les enlever. Je ne comprends pas pourquoi l'entretien des trottoirs n'est pas plus régulier. Sylviane M.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'espace public. Si ces produits chimiques (herbicides) sont efficaces pour lutter contre les « herbes folles », ils sont aussi extrêmement nocifs pour l'environnement, notamment pour les nappes phréatiques. Les services de Toulouse Métropole, chargés de la propreté de la voirie (chaussée et trottoir), ne peuvent donc plus utiliser ce type de produits pour limiter l'apparition de flore spontanée dans l'espace public. Aucun produit de substitution n'ayant fait ses preuves pour le moment, seul l'entretien manuel et mécanique (rotofils) est pratiqué. À effectif constant, les agents affectés à ces missions ne peuvent assurer la même fréquence d'entretien sur l'ensemble du territoire métropolitain.

La population doit apprendre à changer sa perception de cette flore non maîtrisée et à accepter temporairement sa présence. Les habitants peuvent également participer à l'entretien de l'espace public devant leur maison. Sachez toutefois que la mairie, en étroite collaboration avec les services de Toulouse Métropole œuvre, pour que la commune puisse malgré tout conserver une propreté acceptable.

Cette rubrique est la vôtre, envoyez-nous vos questions et l'équipe municipale vous répondra dans le prochain numéro !

communication@ville-aucamville.fr

Je viens d'emménager sur la commune et j'ai entendu parler d'un service gratuit de surveillance des habitations en cas d'absence prolongée. De quoi s'agit-il exactement ? Maxime F.

Il s'agit du dispositif « tranquillité vacances ». C'est un service municipal gratuit assuré par la police municipale. Les habitants, qui envisagent de s'absenter de leur domicile pendant plusieurs jours, peuvent s'inscrire sur le site internet de la ville ou directement au poste de police municipale situé à côté de la mairie. Au cours de ses tournées quotidiennes (îlotages), la police municipale porte une attention particulière à leur habitation. Combiné à quelques règles de sécurité élémentaires (fermeture des portails, des volets…), ce dispositif dissuasif limite fortement le risque de cambriolage.

/ ÉDITO /

Une vision à long terme pour le centre d'Aucamville

« Paris ne s'est pas fait en un jour ». Il en est de même pour Aucamville… Notre commune s'est développée le long de la route de Fronton, axe majeur et fréquenté entre Toulouse et le Nord du département. Cette situation a permis la naissance et le maintien d'un pôle d'activités et d'animation qui constitue le centre-ville que l'on connaît aujourd'hui. Attractif et animé, ce secteur est pourtant fragilisé par des handicaps : espaces publics restreints et circulation très difficile.

Le projet « cœur de ville », initié en 2011 avec l'expertise des services de Toulouse métropole et de l'AUAT*, a pour but d'insuffler une nouvelle dynamique au centre-ville, à travers le renouvellement urbain d'un secteur central appartenant à la commune. Ce foncier continu, entre la rue des Écoles et la rue Jean Jaurès, est destiné à accueillir, d'ici cinq ans, des espaces publics piétonniers et paysagers, de nouveaux lieux de vie et d'animation et du stationnement public. À terme, les franges urbaines du secteur opérationnel auront, elles aussi, vocation à muter pour jouer un rôle dans ce nouveau cœur de ville.

Le « Zoom » de ce numéro est consacré à la présentation des grands principes qui régiront cette opération urbaine. Jusqu'à l'automne, les Aucamvillois sont invités à se rendre à la direction des services techniques (14 route de Fronton) pour prendre connaissance des fondements du projet, consulter les exemples d'aménagement et s'exprimer sur le sujet. D'ici la fin de l'année, le projet sera affiné en tenant compte des remarques et avis de chacun.

Très bel été à tous.

Gérard ANDRÉ
Maire d'Aucamville

** Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire métropolitaine*

< Le 21/05

« À L'OMBRE DES ART'BRES » : DES ŒUVRES CACHÉES DANS LE PARC

Hérissons, papillons, écureuils, abeilles, koalas, chenilles, oiseaux… Les visiteurs ont dû lever les yeux et chercher (un peu) pour découvrir une faune (en plâtre, en résine, en fer ou en tricot) installée sur l'herbe ou dans les arbres du parc municipal. Cette exposition originale a été co-réalisée par l'atelier sculptures du Club Culture et Loisirs d'Aucamville, l'atelier Café tricothé et les enfants des ALAE.

Les 30 et 31/05 >

FESTIVAL « LES ANIMÉS » : ON EN REDEMANDE DÉJÀ !

Étudiants, chercheurs et professionnels du cinéma d'animation ont fait à nouveau escale à Aucamville pour partager leur passion et faire découvrir au grand public différentes techniques de l'image animée. Ce festival, unique dans la région, s'inscrit pleinement dans la politique d'éducation à l'image menée par la ville et le cinéma Jean Marais depuis plusieurs années. Prochaine édition en octobre.

< Le 10/06

LES AIRES DE JEUX ET DE FITNESS INAUGURÉES À L'ESPACE DE LOISIRS CLAUDE CORNAC

Très impliqués dans ce projet d'équipements ludiques et sportifs, les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont été invités à couper le ruban aux côtés du maire, Gérard André, de la conseillère municipale en charge du Programme National Nutrition Santé (PNNS), Monique Pons et du conseiller municipal délégué à la jeunesse, Patrick Dublin.

Le 21/06 >

FÊTE DE LA MUSIQUE : LA JEUNESSE À L'HONNEUR !

Pour fêter l'été, chorales et ensembles musicaux de l'école de musique d'Aucamville (mais aussi de Fronton, de Gagnac et de l'école Jules Ferry) ont assuré un spectacle éclectique et de grande qualité. Malgré des températures caniculaires, le public était nombreux pour cette très belle soirée organisée avec l'aide précieuse des professeurs de musique.

< Le 24/06

FÊTE DES SPORTS : ILS ONT MOUILLÉ LE MAILLOT !

Football, handball, tennis, tir à l'arc, rugby, parcours pédestre, pétanque, vélo… 91 enfants ont participé à cet événement convivial organisé par la mairie, en partenariat avec les associations sportives d'Aucamville, dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

VIE EN VILLE

MOBILITÉS : LE NORD TOULOUSAIN INTERPELLE LA MÉTROPOLE **P. 6**

DÉMOCRATIE LOCALE : BILAN DES RÉUNIONS DE PROXIMITÉ **P. 7**

INTERCOMMUNALITÉ : AIRES D'ACCUEIL DE GRANDS PASSAGES **P. 8**

VIE ASSOCIATIVE : LE COMITÉ DE JUMELAGES AU CŒUR DE L'EUROPE **P. 9**

MOBILITÉS

Des itinéraires « apaisés » pour pédaler tranquille

Depuis le centre d'Aucamville, comment peut-on se rendre à la piscine de l'Hersain, à l'espace de loisirs Claude Cornac ou sur les berges du canal latéral à la Garonne en empruntant le maximum de pistes ou de bandes cyclables ? Le plan « Lieux de loisirs - Itinéraires conseillés », tracé et balisé par la commission développement durable et mobilités, propose quatre circuits « apaisés », qui empruntent un maximum de chemins, bandes et pistes cyclables sur la commune. Prochainement, ces parcours vont être balisés et deux plans vont être installés place Bazerque (mairie) et à l'espace de loisirs Claude Cornac.

Les maires jugent le plan mobilités de la métropole insuffisant pour améliorer les déplacements sur le Nord toulousain.

Mobilités

Les maires se mobilisent pour améliorer les transports sur le Nord toulousain

Dans un courrier adressé au président de Toulouse métropole, les maires du Nord toulousain* déplorent l'absence d'infrastructures de transport adaptées à la dynamique démographique et économique de leur territoire et demandent davantage d'ambitions dans le plan mobilités de la métropole.

En réponse à la présentation du projet du plan mobilités 2020-2030 de l'agglomération, qui recense l'ensemble des projets de déplacements urbains, douze maires du Nord et Nord-Ouest toulousain (dont Gérard André, maire d'Aucamville) ont adressé une lettre commune à Jean-Luc Moudenc pour lui faire part de leur inquiétude face à l'absence de solutions adaptées aux problèmes croissants des déplacements sur le Nord de l'agglomération. Ils rappellent notamment que le Nord toulousain reste à l'écart de la 3e ligne de métro annoncée en 2024 et que ce même territoire devra vraisemblablement attendre quelques dizaines d'années pour voir l'achèvement du Boulevard Urbain Nord.

Cette mobilisation a été l'occasion de lister les cinq dossiers que les maires jugent prioritaires pour améliorer la mobilité sur le territoire nord toulousain :

- **Requalification et aménagement de la RD 820 (route de Paris)**
- **Création d'une ligne TER Nord toulousain** cadencée au ¼ d'heure, entre Saint-Jory et Toulouse, via des haltes ferroviaires à Lespinasse, Fenouillet et Aucamville
- **Accélération du projet de Boulevard Urbain Nord** : le projet de plan mobilités ne prévoit pas suffisamment de moyens pour faire avancer et aboutir ce dossier
- **Création d'une nouvelle traversée de la Garonne** et réhabilitation des ponts existants (Gagnac et Lespinasse) pour faciliter les déplacements Est-Ouest dans la métropole (vers la zone aéroportuaire et le futur parc des expositions notamment).
- **Prolongement de la RD 902 (voie lactée)** par phases progressives pour relier le futur parc des expositions à la future traverwwsée de la Garonne au niveau de Merville/ Saint-Jory.

Par ailleurs, les maires évoquent d'autres réalisations locales qui seraient à même de faciliter la mobilité sur le territoire.

À Aucamville, il est demandé de travailler plus précisément le tracé de la future ligne Linéo 10 pour maintenir le stationnement et garantir la fluidité des bus route de Fronton.

Une réunion de travail et un point des avancées sur les cinq dossiers prioritaires évoqués ont été notamment demandés. Réponse à suivre…

* Maires d'Aucamville, Fonbeauzard, Fenouillet, Saint Alban, Bruguières, Castelginest, Seilh, Saint-Jory, Gratentour, Lespinasse, Gagnac et Aussonne

TELEX // CULTURE

LES ÉLÈVES DE VICTOR HUGO RÉCOMPENSÉS POUR LEUR FILM D'ANIMATION « EOLIA »

Le festival « Brèves d'Images » de Quint-Fonsegrives a récompensé les élèves de CM1 et CM2 qui ont réalisé avec une jeune professionnelle et une stagiaire en cinéma d'animation, (Marine Kermarec et Émilie Cazimajou), « Eolia », un court-métrage sur la ville de demain. Ce projet d'éducation à l'image a été porté par la mairie et le Quai des savoirs, en partenariat avec les enseignants, l'Institut Supérieur Couleur Image Design. Le film, qui a reçu le prix du décor, dans la catégorie « cinéma d'animation », pourrait encore faire parler de lui dans d'autres festivals à venir…

TELEX // LÉGISLATIVES 2017

JEAN-FRANÇOIS PORTARRIEU ÉLU DÉPUTÉ DE LA 5E CIRCONSCRIPTION

Originaire d'Aucamville, cet ancien professeur de philosophie a été tour à tour, journaliste à la Dépêche du Midi, directeur de cabinet de l'ancien maire de Toulouse, Pierre Cohen, puis directeur de cabinet à la communauté d'agglomération du Grand Narbonne. À 51 ans, il succède à Françoise Imbert, députée très active et très

Démocratie locale

Réunions annuelles de proximité : les élus à la rencontre des Aucamvillois

Retour sur les dernières réunions de proximité avec Francis Musard, conseiller délégué à la démocratie locale.

Comment se sont passées les dernières réunions de proximité ?

Francis Musard : « Cette année, une centaine d'Aucamvillois(es), au total, est venue participer à ces rencontres avec les élus du conseil municipal. « Seulement » diront certains… Nous sommes conscients que les gens sont de plus en plus sollicités et que la tendance n'est pas forcément à l'intérêt général et à l'implication citoyenne. Pourtant, il est de notre devoir de maintenir ces temps d'échanges et de parole ouverts à tous. Ces rencontres permettent de faire le point sur un grand nombre de sujets qui préoccupent les habitants. Même s'il y a parfois des mécontentements, ces réunions se déroulent toujours dans une ambiance détendue et respectueuse. »

Quels sont les sujets qui ont été le plus évoqués ?

Francis Musard : « Environnement, cadre de vie, sécurité, circulation, urbanisme ont été les thèmes les plus abordés. Beaucoup de sujets ont concerné des désagréments du quotidien : trafic trop important, vitesse excessive, dépôts d'ordures… La gestion d'une ville n'est pas toujours chose facile. La résolution de petits problèmes s'avère parfois plus compliquée qu'on ne le pense ! Règlementation, procédures, délais, contraintes techniques ou financières… Les habitants ont surtout besoin d'explications. Les réponses apportées par les élus ont donc surtout été pragmatiques et pédagogiques. »

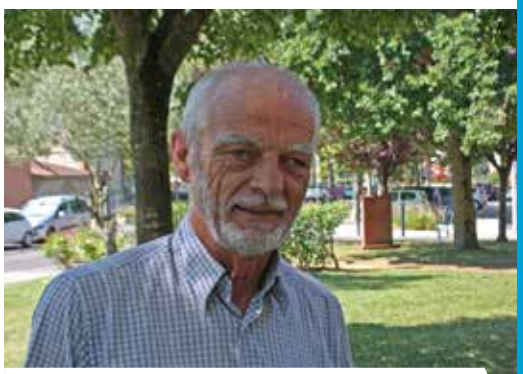

Francis Musard, conseiller municipal délégué à la démocratie locale

Y a-t-il des problèmes récurrents sur la commune ?

Francis Musard : « Comme partout, l'irrespect d'autrui et du bien commun, le manque de civisme ou l'intolérance de quelques personnes sont la cause de nombreux problèmes (dépôts sauvages, déjections canines, stationnement gênant, nuisances sonores…). »

Un compte rendu de ces rencontres 2017 sera prochainement consultable en ligne sur le site de la ville ou disponible en version papier à l'accueil de la mairie.

Travaux

Travaux d'été : crèche, écoles et cimetière au programme…

Alors que le chantier de la médiathèque bat son plein et que celui des ateliers municipaux touche à sa fin, d'autres travaux divers sont prévus sur la commune durant l'été…

Crèche des Lutins
Isolation thermique de la toiture.

École maternelle Henri Matisse
Rénovation des trois dernières classes (murs, sol, placards, plafonds et huisseries).

École maternelle Nicolas Poussin
Préparation des travaux d'extension (octobre 2017) : installation de bâtiments modulaires pour accueillir une classe et les dortoirs le temps du chantier.

Cimetière
Mise aux normes, aménagements divers et création d'un espace pour les cavurnes.

Voirie
Rénovation du revêtement des rues de la Clé des Champs et du Bosquet.

Sécurité
Sécurisation de l'avenue des Pins (collège) avec un aménagement provisoire à la rentrée.

EXTENSION DE L'ÉCOLE NICOLAS POUSSIN
Le temps du chantier de l'école Poussin, le parking sera condamné et un dépose-minute (une quinzaine de places) sera créé. Le chemin de l'Oustalet sera mis en sens unique dans le sens Lacourtensourt-Restes.

TELEX //

FORTES CHALEURS DE JUIN : LE PLAN CANICULE DÉCLENCHÉ SUR LA COMMUNE

La semaine du 19 au 23 juin, Météo France a placé temporairement le département de la Haute-Garonne en vigilance orange « canicule ». Aussitôt, la mairie a tout mis en œuvre pour alerter, recenser et veiller au bien-être des habitants les plus fragiles. Certaines, inscrites au système de téléalerte, ont pu être prévenues de l'arrivée du phénomène. Les personnes recensées sont restées en contact régulier avec le Centre Communal d'Action Sociale et tous les établissements communaux accueillant du jeune public ont été livrés en aérosols, ventilateurs et bouteilles d'eau.

Une utilisation très encadrée

Ce dispositif partagé offre de multiples avantages.

Tout d'abord, en répondant à son devoir d'accueil de grands passages des gens du voyage, la collectivité pourra plus facilement lutter contre les campements illicites.
Ensuite, l'utilisation des aires de grand passage est très encadrée. La durée de chaque passage est limitée à 15 jours. Les utilisateurs sont fédérés par un responsable (souvent un pasteur) avec qui est signée une convention imposant le dépôt d'une caution de 1 500 euros et le paiement d'une redevance pour l'occupation et la consommation de l'eau et de l'électricité.
Toulouse métropole assure le suivi et la gestion tout au long du séjour. Elle s'engage notamment à effectuer l'enlèvement des déchets ménagers.
Le départ de l'aire s'effectue en présence du représentant de Toulouse Métropole, après l'établissement d'un état des lieux conjoint.

Intercommunalité

Solidarité intercommunale pour l'accueil temporaire des gens du voyage

En réponse à la loi l'obligeant à disposer de deux aires d'accueil de grands passages, l'intercommunalité toulousaine a opté pour la création de sites temporaires, avec un système de rotation annuelle entre les communes.

La ville centre, Toulouse, s'est engagée à prendre en charge chaque année une des deux aires de grands passages sur son territoire communal. Concernant la seconde aire de grand passage, un tirage au sort a eu lieu entre les 36 autres communes pour établir les communes d'accueil pour ces quatre prochaines années. Précision : toute désignation préalable et volontaire d'une commune prévaut sur le tirage au sort. C'est ainsi que pour 2017, Balma et Quint-Fonsegrives accueilleront ensemble une aire de grand passage. Il est actuellement prévu que Castelginest (en 2018), Villeneuve-Tolosane (en 2019) et Aussonne (en 2020) accueilleront une aire de grand passage. Bien entendu, ces communes ne participeront pas aux tirages au sort suivants.

Sport

Pensez à leur prendre un Pass'Sport !

Depuis 2014, la mairie a mis en place un dispositif pour favoriser la pratique sportive des plus jeunes.

Il concerne les familles aucamvilloises ayant des enfants âgés de 6 à 11 ans et un quotient familial inférieur à 800 €. La commune prend en charge une partie de la cotisation annuelle : 50 € par an et par enfant. Plusieurs enfants âgées de 6 à 11 ans d'une même famille peuvent être aidés (prévoir une fiche d'inscription par enfant).

Comment faire sa demande de « Pass'Sport » ?

1. **À partir du 17 juillet,** récupérer le dossier d'inscription à l'accueil de la mairie ou au guichet unique (service éducation jeunesse)
2. Remplir le feuillet et le déposer **avant le 29 octobre 2017** avec une copie des documents suivants : attestation CAF (de moins de 3 mois) ou n° allocataire + livret de famille
3. Si vous êtes éligibles au dispositif, la mairie vous retournera par courrier votre coupon « Pass'Sport » tamponné.
4. Ce coupon devra être présenté lors de l'inscription auprès d'un des clubs ou associations sportives partenaires (listées sur le dossier d'inscription).

La somme attribuée par la ville sera directement déduite du montant de la cotisation annuelle à régler auprès du club ou de l'association choisi(e).

+ d'infos : service vie associative
05 62 75 96 41

SOCIAL // COLIS ALIMENTAIRE

UNE AIDE ALIMENTAIRE POUR DES SÉNIORS ISOLÉS OU DÉMUNIS

Depuis cinq ans, le centre communal d'action sociale (CCAS) assure, par le biais d'une équipe de bénévoles, un service de portage de colis alimentaires pour une dizaine de personnes âgées de la commune.

Une fois par mois, des bénévoles (pour la plupart, membres du conseil d'administration du CCAS) récupèrent et livrent plusieurs colis alimentaires, en lien avec l'association toulousaine « Aide à la vieillesse ». « Cette distribution est aussi l'occasion de rompre l'isolement des personnes en leur prêtant une écoute attentive » explique Maurice Laffont, bénévole et membre du conseil d'administration du CCAS. Chaque année, plus d'une tonne de denrées sont ainsi distribuées sur la commune.

Vie associative

Comité de jumelages : des Aucamvillois au cœur de l'Europe

En 2017 et 2018, le réseau des Villes Citoyennes d'Europe, dont fait partie Aucamville, propose plusieurs colloques à travers l'Europe, intitulés **« Émigration, immigration, intégration, mémoire : la grande question du vivre ensemble »**. L'un d'entre eux sera prochainement organisé à Aucamville.

La délégation d'Aucamville (Claude Martos, Patrick Dublin, Caroline Challet, Monique Pons, Monique Aussillous, Monique Sabathier-Comminal et Francis Messonnier), entourant la statue de Marek Edelman, fondateur du centre portant son nom et dédié à la mémoire des déportations juives. »

Le comité de jumelages d'Aucamville est membre actif du réseau des Villes Citoyennes d'Europe qui informe et sensibilise les citoyens aux questions européennes.

Le réseau propose régulièrement des conférences et des débats pour permettre au citoyen de se forger sa propre idée sur l'Europe. Certains sujets sont parfois l'objet d'une série de colloques organisés à travers l'Europe. Actuellement, le réseau, en partenariat avec la commission européenne, organise une série de colloques sur le thème « Émigration, immigration, intégration, mémoire : la grande question du vivre ensemble ».

Au printemps dernier, une délégation française (originaire d'Aucamville, Saint Alban, Montgiscard, Lavelanet et Tarascon sur Ariège) s'est rendue en Pologne pour participer à la première rencontre. Le prochain colloque, se tiendra les 6, 7 et 8 octobre prochain à Toulouse, Aucamville et Saint Alban. Plusieurs personnalités du monde politique, associatif, religieux et culturel prendront part aux débats. Le programme sera détaillé dans le « Regards » de la rentrée.

Vie associative

FCPE : devenez représentant des parents d'élèves !

Tout au long de l'année scolaire la FCPE d'Aucamville (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves) accompagne les familles dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. L'association recherche de nouveaux représentants pour l'année scolaire 2017-2018.

Tout au long de l'année scolaire, la FCPE d'Aucamville (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves) accompagne les familles dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. L'association recherche de nouveaux représentants pour l'année scolaire 2017-2018.

Pleinement impliquée dans la vie de l'école et de l'ALAÉ, l'association est un pont entre parents-élèves-professionnels de l'éducation et de l'animation. Cette année, la FCPE était présente dans les quatre écoles et a pu ainsi siéger aux conseils d'écoles mais aussi à certaines commissions municipales. Elle est notamment intervenue auprès de la mairie, dans le cadre de la mise en place de repas biologiques et locaux ou la mise en place de nouveaux rythmes scolaires et du Projet Éducatif Territorial (PEdT). Pour collecter des fonds au profit des écoles, l'association a organisé deux événements : l'atelier créatif de Noël et le loto des écoles. Grâce au soutien logistique de la mairie et à la générosité des commerçants, 350 € ont pu ainsi être reversés à chaque école. Enfin, une collecte de matériaux de bricolage (papiers peints, mosaïques…) a permis aux écoles et ALAÉ de proposer des activités artistiques aux enfants, libérant ainsi leur créativité.

Réunion de rentrée mardi 12 septembre à 18 h 30 au centre Savary (salle du Handball au 1er étage)

+ d'infos : fcpeaucamville@orange.fr

L'aménagement du cœur de ville doit permettre d'offrir un espace apaisé, avec une offre d'habitat et de locaux commerciaux et tertiaires répondant à une exigence de qualité environnementale, architecturale et d'intégration urbaine.

Urbanisme : quel centre-ville demain pour Aucamville ?

Les emprises foncières de la commune sur un vaste secteur, compris entre la rue des Écoles et la rue Jean Jaurès, offrent aujourd'hui la possibilité d'engager une vaste opération de renouvellement urbain sur ce secteur central et stratégique.

Épaissir, apaiser et valoriser le cœur de ville

Pour se développer harmonieusement, la métropole toulousaine doit pouvoir compter sur ce que les urbanistes nomment des « pôles de centralité secondaires ». À Aucamville, la route de Fronton, caractérisée par la présence d'équipements publics, d'activités économiques (commerces et services), d'un parc et d'une offre de transport en commun, a été identifiée pôle de centralité à valoriser et à conforter. Depuis 2011, la commune, les services de Toulouse métropole et ceux de l'AUAT* ont mené des études pour tenter « d'épaissir » et « d'apaiser » un centre-ville aujourd'hui étriqué le long de route de Fronton.

Un projet ancré autour du parc municipal

La municipalité a délimité un vaste secteur englobant le centre Savary, la future médiathèque, la salle des fêtes, la mairie, le parc et les emprises communales situées le long de la route de Fronton et rue Jean Jaurès (direction des services techniques, ateliers municipaux, foyer et presbytère) pour redessiner un cœur de ville avec, pour colonne vertébrale, une promenade-jardin reliant les principaux équipements publics, via un parc municipal agrandi et ouvert sur la ville.

Trois scénarios pour illustrer les possibilités d'aménagement

En 2016, à partir d'un cahier des charges reprenant un certain nombre de contraintes (cf. « Les grands principes d'aménagements du projet » en page suivante), la ville a fait travailler trois cabinets d'urbanistes pour disposer de propositions concrètes et cohérentes, mettant en musique l'ensemble de ces invariants. Ce sont ces possibilités d'aménagement qui ont été présentées à la population lors de la réunion publique du 24 juin dernier. Si aucun de ces scénarios n'est destiné à constituer le projet final, ils servent à nourrir la réflexion à travers des hypothèses d'aménagement.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Automne 2017 : bilan et synthèse de la concertation

Fin 2017 : arrêt du projet d'aménagement définitif

2018 : enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, volet Habitat (PLUiH), tenant compte de l'orientation d'aménagement pour le centre-ville

2019 : phasage du projet et appels d'offres

2020 : premières réalisations

** Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire métropolitaine*

Le 24 juin dernier, la municipalité a présenté les grands principes du projet et trois exemples d'aménagement possibles à la population.

PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL ET PÉRIMÈTRE ÉLARGI

Le périmètre opérationnel du projet concerne l'ensemble continu des parcelles appartenant à la commune.

Le périmètre élargi englobe les franges urbaines qui seront impactées par l'opération, en terme de déplacements, d'animation, d'attractivité, de modes de vie et du parcours résidentiel des habitants. Il doit permettre à la commune d'avoir une vision d'ensemble du fonctionnement et de l'image urbaine du centre-ville à l'horizon 2025.

UNE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) POUR LE CENTRE-VILLE

En cours d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va permettre d'harmoniser les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de Toulouse métropole.

Pour tenir compte de spécificités de certains secteurs jugés stratégiques, ce document unique intègre des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Ces orientations exposent comment chaque municipalité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager ces secteurs d'intérêt général, en cohérence avec le reste de la commune.

Une promenade-jardin, reliant la rue des Écoles à la rue Jean Jaurès, via le parvis du nouvel hôtel de ville et le parc municipal, constituera la colonne vertébrale du projet.

Les grands principes du projet cœur de ville

La volonté municipale et les conclusions de plusieurs études d'aménagement urbain ont donné naissance à sept grands principes, qui répondent aux objectifs suivants : créer des espaces publics paysagers, des voies de circulation apaisées et de nouveaux lieux de vie et d'activité, en retrait de la route de Fronton.

La municipalité a voulu ancrer le projet autour du parc municipal avec, notamment, un large cheminement piétonnier reliant le pôle culturel (cinéma, médiathèque, salle Brassens…) au jardin du presbytère, via le parvis de la nouvelle mairie.

Dans le parc, la trésorerie laissera place à un commerce type brasserie. Un nouveau foyer municipal sera construit rue Jean Jaurès et le secteur d'aménagement accueillera également quelques logements (30 à 60) avec des locaux d'activités en rez-de-chaussée et du stationnement privé.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

« Il faudrait aussi des voies réservées aux vélos », « Une fontaine ce serait bien… », « Pourquoi pas une halle ? », « L'offre de stationnement ne me semble pas suffisante », « Il pourrait y avoir une place piétonne… »

Jusqu'à fin septembre, les Aucamvillois sont invités à prendre connaissance du projet, à consulter les scénarios d'aménagement et à donner leur avis à la direction des services techniques, de l'urbanisme et de l'environnement* (exposition dans le jardin de la DSTUE, 14 route de Fronton). À l'automne, une synthèse, tenant compte de ces observations, sera présentée à la population, puis une délibération du conseil municipal arrêtera la version définitive du projet d'aménagement.

* Données consultables et observations possibles également sur le site internet de la ville

1. Continuité piétonne ("promenade-jardin") : cheminement apaisé et paysager de la rue des Écoles à la rue Jean Jaurès et parc municipal étendu et ouvert sur la ville
2. Nouvel hôtel de ville : bâtiment moderne, durable, spacieux et fonctionnel (amélioration de l'accessibilité et de l'accueil des usagers : parvis, hall d'accueil, salle des mariages / salle du conseil municipal…)
3. Favoriser l'implantation d'une activité brasserie-restaurant en lieu et place de l'actuelle trésorerie municipale
4. 1 ou 3 transversales piétonnes (route de Fronton-chemin des Bourdettes)
5. Logements (activités en RDC) : 30 à 60 logements maximum (R + 2)
6. Stationnement : reventilation de l'offre en stationnement public, équivalente à l'offre actuelle (350 à 420 places)
7. Nouveaux équipements publics culturels et associatifs : rénovation et aménagement de l'actuel presbytère et création d'un nouveau foyer municipal

Projet « cœur de ville » : illustration naïve synthétisant les grands principes d'aménagement retenus*

* Hormis les bâtiments publics existants, les habitations et autres équipements ne sont pas le reflet de la réalité

Quelques séances et films à ne pas rater cet été au cinéma Jean Marais…

CINÉ PLEIN AIR

L'aigle et l'enfant

Film de Gerardo Olivares et Otmar Penker (Famille / Aventure)

Synopsis : L'histoire époustouflante de l'amitié entre un garçon nommé Lukas, son aigle Abel et Danzer, le garde forestier. Lukas, un jeune garçon élevé par un père autoritaire, recueille un aiglon tombé du nid. Il nomme son nouveau compagnon Abel et s'en occupe en secret avec l'aide de Danzer. L'aigle et l'enfant s'apprivoisent et grandissent ensemble. Mais, lorsque vient le jour pour Abel de prendre son envol, Lukas parviendra-t-il, lui aussi, à prendre le sien ?

À partir de 6 ans
 # Gratuit

Mardi 11 juillet à 22 h
Place Bazerque (Mairie)

Possibilité de pique-niquer sur place dès 20 h
Tables mises à disposition
Apportez votre chaise !

Nouveau !
Vente de glaces artisanales Barette

ET AUSSI … POUR LES ENFANTS

Ozzy, La grande évasion, Moi, moche et méchant 3…

À PARTIR DU **13 JUILLET**

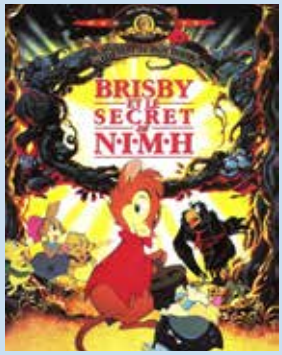

CINÉ-GOÛTER

Brisby et le secret de Nimh

Film d'animation de Don Bluth

Synopsis : La famille de la souris Brisby doit déménager au plus vite, mais son fils Timothée est très malade et ne peut pas sortir dans le froid. Mme Brisby est obligée de demander de l'aide à ses voisins, d'étranges rats qui cachent un terrible secret.

À partir de 3 ans
Goûter bio offert par la mairie
#Tarif unique 4 €
Dimanche 23 juillet à 15 h

AVANT-PREMIÈRE

Cars 3

Film d'animation de Brian Fee

Synopsis : Dépassé par une nouvelle génération de bolides ultra-rapides, le célèbre Flash Mc Queen se retrouve mis sur la touche d'un sport qu'il adore. Pour revenir dans la course il devra faire preuve d'ingéniosité.

À partir de 4 ans
Dimanche 23 juillet à 17 h*
Lundi 24 juillet à 14 h 30*

**Sortie officielle : mercredi 2 août*

COUPS DE CŒUR

Visages, villages

Film documentaire d'Agnès Varda (présenté hors compétition au festival de Cannes 2017)

Agnès Varda et JR ont des points communs : passion et questionnement sur les images en général et plus précisément sur les lieux et les dispositifs pour les montrer, les partager, les exposer. Agnès a choisi le cinéma. JR a choisi de créer des galeries de photographies en plein air. Quand Agnès et JR se sont rencontrés, ils ont aussitôt eu envie de travailler ensemble, tourner un film en France, loin des villes, en voyage avec le camion photographique (et magique) de JR. Hasard des rencontres ou projets préparés, ils sont allés vers les autres, les ont écoutés, photographiés et parfois affichés. Le film raconte aussi l'histoire de leur amitié qui a grandi au cours du tournage, entre surprises et taquineries, en se riant des différences.

Les hommes du feu

Film de Pierre Jolivet (Drame)

Synopsis : Philippe, 45 ans, dirige une caserne dans le Sud de la France. L'été est chaud. Les feux partent de partout, criminels ou pas. Arrive Bénédicte, adjudant-chef, même grade que Xavier, un quadra aguerri : tension sur le terrain, tensions aussi au sein de la brigade… Plongée dans la vie de ces grands héros : courageux face au feu, mais aussi en première ligne de notre quotidien.

Programmation complète sur www.lescinesdecocagne.com

Fermeture annuelle du cinéma : du 2 au 22 août inclus.
Reprise le mercredi 23 août.

/ Sortir à Aucamville /

Concert d'été

LES SAXTOYS
Vendredi 7 juillet à 21 h
Parc municipal
« Les Jardins de l'Europe »

En cas de pluie : salle Brassens
Gratuit

Ciné en plein air

L'AIGLE ET L'ENFANT
À partir de 6 ans
Mardi 11 juillet à 22 h
Place Bazerque (mairie)

Possibilité de pique-niquer (tables mises à disposition)
En cas de pluie : cinéma Jean Marais
Nouveau : vente de glaces artisanales
Gratuit

Manifestation

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre
De 10 h à 17 h, salle Brassens

Venez découvrir de nombreuses activités à pratiquer à deux pas de chez vous !

Fête locale d'Aucamville

Du 8 au 10 septembre

FÊTE FORAINE
Place Jean Bazerque

FEU PYRO-SYMPHONIQUE
vendredi 8 septembre à 22 h
Stade municipal

CONCERT « COLUMBIA »
1ère partie : Don Diego à 21 h 30
Vendredi 8 septembre à 22 h
Place Bazerque

CONCERT « ELIXIR »
Samedi 9 septembre à 22 h
Place Bazerque

APÉRITIF OFFERT
PAR L'ASSOCIATION 3A
Dimanche 10 septembre à 12 h
Place Bazerque

BAL VARIÉTÉS MUSETTE
AVEC L'ORCHESTRE
« JEAN-PIERRE LAURENS »
Dimanche 10 septembre à 16 h
Place Bazerque

/ Sortir près d'Aucamville /

Launaguet

FÊTE DU 14 JUILLET
Jeudi 13 juillet à partir de 20 h
Parc de l'hôtel de ville
Pique-nique républicain, feu d'artifice et bal avec l'orchestre Tutti Frutti

PARTIR EN LIVRE
Samedi 22 et mercredi 26 juillet
De15 h 30 à 18 h 30
Piscine de Launaguet
Viens lire les couleurs du monde !
Lectures à voix haute pour tous

Accès au prix d'entrée de la piscine
Tout public

Dimanche 23 juillet à15 h 30
Piscine de Launaguet
Lecture de Rufus le Fantôme par son auteur Chrysostome Gourio

Accès au prix d'entrée de la piscine
Dès 8 ans

Fenouillet

FÊTE DU 14 JUILLET
Jeudi 13 juillet
Place de la mairie
Repas, bal et feu d'artifice

Toulouse

FÊTE DU 14 JUILLET
Vendredi 14 juillet
À partir de 18 h 30
Concerts NRJ Music Tour

FEU D'ARTIFICE
22 h 30
Prairie des Filtres

Quelques idées de lieux à fréquenter cet été…

Où trouver un peu d'eau ou un peu de verdure les jours de fortes chaleurs ? Aucamville et ses environs comptent quelques lieux sympas à fréquenter sans modération…

POUR SE BAIGNER…

Piscine Intercommunale de l'Hersain
Rue Pierre de Coubertin 31140 Saint Alban
05 61 70 53 41
Horaires (vacances d'été) :
Du lundi au vendredi : 12 h-19 h 30.
Samedi et dimanche : 13 h 30-19 h 30.
Piscine fermée les jours fériés sauf le 14 juillet et le 15 août.
#Tarifs : Enfant de 2 à 14 ans : 1,30 €
(carnet de 12 entrées « enfant » : 13 €)
#Tarifs : Adulte : 2,50 €
(carnet de 12 entrées « adulte » : 25 €)

Piscine municipale de Launaguet
Rue Saturne 31140 Launaguet 05 61 74 00 21
Horaires (vacances d'été) :
Du mardi au dimanche : 13 h - 20 h
#Tarifs : Enfant (moins de 17 ans) : 1,50 €
Carnet de 12 entrées : 15 € - Adulte : 2,80 €
Carnet de 12 entrées : 28 €
#Tarif réduit pour les demandeurs d'emploi et les visiteurs : 1,50 €

Lac de la Ramée
95 chemin de Larramet 31170 Tournefeuille
NOUVEAU depuis 2016 : baignade surveillée
À partir du 8 juillet, tous les jours de 12 h à 19 h
#Accès libre

POUR SE PROMENER, SE REPOSER, JOUER OU PIQUE-NIQUER…

Espace de loisirs Claude Cornac
Chemin Gratian - 31140 Aucamville -
Horaires d'été : de 6 h à 21 h
Lac de pêche et plaine de jeu avec aire de fitness et jeux pour enfants, aire de pique-nique (barbecues)

Lac du bocage
Chemin du Bocage - 31150 Fenouillet - 05 62 75 89 75
Sentiers de randonnées, parcours de santé et installations sportives (tennis, ski nautique, aviron, Paddle…).

Complexe intercommunal de l'Hersain
Tennis, parcours de santé, plaine de jeu (cf. piscine de l'Hersain)

ET AUSSI…

Base de sports et de loisirs de Sesquières
Chemin de Rupé - 31200 Toulouse -
Activités nautiques et installations sportives et aire de jeux

Base de loisirs de la Ramée
Activités nautiques, installations sportives, aires de pique-nique (barbecues)…
(cf.lac de la Ramée)

Bien vivre ensemble

Nuisances sonores, quelques règles à respecter

Barbecue, piscine, tondeuse…, en été, les causes de nuisance sont nombreuses et peuvent rapidement entraîner des conflits de voisinage. Avant que la situation s'envenime, allez signaler, courtoisement, votre gêne à l'auteur du trouble et tentez de trouver un terrain d'entente. En cas de conflit persistant, rapprochez-vous de la police municipale (05 62 10 87 42) ou de la gendarmerie (17) pour connaître vos droits et obligations.

Que dit la réglementation ?

Arrêté préfectoral du 23 juillet 1996

ARTICLE 5
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (…) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

ARTICLE 6
Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Santé

Fortes chaleurs estivales : signalez les personnes sensibles

Le plan canicule national est relayé sur la commune par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il s'appuie sur le repérage individuel des personnes à risque.

Chaque année, le CCAS met à jour un registre des habitants en situation d'inconfort pendant les fortes chaleurs, notamment les personnes âgées et handicapées isolées. Il permet de maintenir le lien avec les personnes, de leur rendre visite et de les encourager à s'hydrater régulièrement. Ce lien est important ; il limite les risques de malaise et d'accident. Les personnes concernées ou celles qui souhaitent signaler des personnes fragiles et isolées peuvent contacter le **Centre Communal d'Action Sociale au 05 34 27 03 58.**

ET AUSSI…
Plate-forme téléphonique nationale « canicule info service » :
0 800 06 66 66
(appel gratuit depuis un poste fixe
accessible
du lundi au samedi de 8 h à 20 h.

Éducation

Rentrée scolaire : lundi 4 septembre 2017

Calendrier des vacances scolaires année 2017-2018

Vacances de la Toussaint : du 21 octobre au 5 novembre inclus
Vacances de Noël : du 23 décembre au 7 janvier inclus
Vacances d'Hiver : du 17 février au 4 mars*
Vacances de Printemps : du 14 au 29 avril*
Vacances d'été : du 7 juillet au 2 septembre

*L'académie de Toulouse est en zone C

Développement durable

Entretenir son jardin sans pesticide : c'est possible !

L'usage de pesticides pose de nombreux problèmes d'environnement et de santé publique. Dorénavant, leur utilisation est prohibée dans les espaces publics. Cette interdiction sera étendue à l'usage privé en janvier 2018. Comment faire alors pour entretenir et protéger son jardin ?

Au printemps, la mairie et l'association Nord Envie ont sensibilisé les habitants pour les inciter à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans leur jardin.

L'usage de pesticides crée plus de problèmes qu'il n'apporte pas de solutions

Pollution de l'eau

Les désherbants appliqués sur les surfaces imperméables, les allées en pente, les fossés et les abords des regards d'eau pluviale polluent l'eau d'une manière rapide et forte. Même le désherbage des pelouses et des massifs contribue à la pollution de l'eau.

Érosion

La terre désherbée chimiquement et laissée nue est plus fragile.

Fuite en avant

Le désherbage chimique sélectionne des plantes de plus en plus résistantes aux herbicides. Le même phénomène s'observe avec les fongicides, les acaricides et les insecticides.

Tassement et stérilité du sol

La terre laissée nue se tasse et s'asphyxie rapidement lors des fortes pluies. Les racines meurent et les plantes souffrent. Les traitements du sol tuent les micro-organismes et les vers de terre qui aèrent le sol et aident les plantes

Toxicité pour les auxiliaires

Lla plupart des insecticides autorisés dans les jardins sont des « tue-tout » qui n'épargnent pas les insectes et petits animaux alliés du jardinier,

« *L'interdiction prochaine d'utiliser des pesticides chez soi ne doit pas être perçue comme une contrainte subie. Au contraire, elle doit encourager une prise de conscience collective pour protéger la biodiversité, dont nous faisons partie. Aujourd'hui, il, est de notre responsabilité de laisser un environnement sain aux générations futures* » souligne Véronique Fabregas, conseillère municipale délégué au développement durable.

Pour éviter d'utiliser des pesticides, il faut apprendre à travailler avec la nature et anticiper les éventuels problèmes de jardinage…

À SAVOIR // **VOICI QUELQUES PRINCIPES DE BASE À RESPECTER :**

Couvrir le sol par des paillages, des plantes couvre-sol et des engrais verts.

Choisir des plantes adaptées à son jardin (sol, climat, exposition).

Entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des micro-organismes par des apports réguliers de compost, source d'humus, et par la mise en place de paillis.

Dans le potager, penser à la rotation des cultures légumières.

Ccréer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin : haies fleuries et champêtres tapissées de feuilles mortes, fleurs en toute saison, point d'eau permanant dans le jardin, abris à insectes…

Ne pas laisser les herbes envahissantes fleurir puis grainer.

Utiliser des outils adaptés et travailler la terre au bon moment.

Emploi // La mission locale : une réponse concrète au chômage des jeunes

La mission locale Haute-Garonne s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, à la recherche d'un emploi, d'une formation professionnelle ou d'un soutien personnalisé sur des questions de santé, de logement, de mobilité ou d'aide financière.

Implantée route de Fronton à Aucamville, la mission locale Nord-Est est animée par une équipe de professionnels, spécialisée dans l'accompagnement des jeunes publics. Elle accueille, écoute, oriente et aide les personnes à concrétiser leurs projets.

La garantie jeune : un accompagnement global vers l'emploi

Lancé en 2015, ce dispositif s'adresse aux jeunes en situation de précarité et a pour but d'amener vers l'autonomie les jeunes les plus éloignés de l'emploi : par l'organisation d'un parcours d'une année d'accompagnement global, social et professionnel, vers et dans l'emploi ou la formation. Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes ».

Mission locale - Antenne Nord-Est :
37 Route de Fronton 31140 Aucamville
9 h -12 h / 14 h – 17 h (sauf mardi après-midi)
05 61 71 02 70 / mlhg.aucamville@ml31.org

/ État civil /

Naissances

BITTARD PRABONNE Léon
13/04/2017

CHASSIN Lilia
15/04/2017

MBODJ Ngoné
21/04/2017

ROMA CHAPELLIERE Kléa
22/04/2017

ROUX Ethan
23/04/2017

COMPTE Chloé
25/04/2017

GRISTI Raphaël
02/05/2017

ANTOLIN Soanne
07/05/2017

RUAMPS Florian
10/05/2017

DIDOUCH Lina
11/05/2017

DIDOUCH Yamine
11/05/2017

MOUNIC Mateo
12/05/2017

DENAT Leyann
13/05/2017

MANGEARD Samuel
15/05/2017

BELLAHCENE Neyla
18/05/2017

BEN HAMED Kaïs
18/05/2017

LAGODA Naïdan
18/05/2017

BROCAS Nolan
19/05/2017

RODRIGUEZ Elyess
20/05/2017

SLIMANE Naïla
26/05/2017

LAUDO Juan
04/06/2017

CHOISNE Clarisse
05/06/2017

FAHMY Emmy
07/06/2017

RODRIGUEZ Jeanne
07/06/2017

BONZOM Léonie
08/06/2017

ROUBERTIES Oxane
08/06/2017

FARHATI Ryhan
14/06/2017

Mariages

BILLÖET Fabienne
et ZOUHAM Ahmed
29/04/2017

SAJOUS Aurélie
et THOMIERES Cédric
27/05/2017

PIGAZZINI Mathilde
et BLOT Aymeric
27/05/2017

DORLANNE Jonathan
et GIRAUD Adeline
10/06/2017

GAOUAOUI Sofiane
et AZAGZAOUI Myriam
5/06/2017

Décès

REDONDA Maria
(née PASCUAL-MORENO)
29/04/2017

AUSSENAC Jacqueline
(née JOUANNY)
01/05/2017

FRANCOZ Martine (née ROYET)
26/05/2017

ROUX Georges
27/05/2017

TOURNEBISE Joël
15/06/2017

Baptêmes républicains*

RODRIGUEZ Léa
Le 01/04/2017

ROUX PEREZ Ethann et Mathias
Le 03/06/2017

* Le baptême républicain (ou baptême civil) est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant sans connotation religieuse. Il est accessible à tous et convient particulièrement aux parents athées ou de religion différente. Il permet de donner à un enfant un parrain et une marraine sans avoir à passer par l'église. Attention : ce n'est pas un acte d'état civil. Les certificats ou documents que délivre le maire pour l'occasion, ainsi que la tenue d'un registre officieux, ne présentent aucune valeur juridique. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit d'un engagement moral important vis-à-vis du filleul ou de la filleule.

Horaires Mairie

ACCUEIL, ÉTAT CIVIL ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Tél. 05 62 75 94 94
mairie@ville-aucamville.fr
www.ville-aucamville.fr

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 45 à 18 h
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 45 à 17 h 30
Le samedi de 8 h 30 à 12 h

Permanences du maire et de ses adjoints les samedis matin sur rendez-vous.

Astreintes urgences week-end :
06 88 20 78 17

ATTENTION : mairie fermée le samedi matin du 8 juillet au 19 août inclus

Réservation de salles

reservation-salle@
ville-aucamville. fr
Mairie place Jean-Bazerque

Lundi : 9 h - 12 h

CCAS

3 rue des Écoles
Tél. 05 34 27 03 58 –
ccas@ville-aucamville.fr

Lundi 14 h - 17 h (sans RDV)
mardi 9 h - 12 h et 14 h - 17 h (sur RDV)
Jeudi et vendredi 9 h - 12 h (sur RDV)

Éducation - Jeunesse

(ALSH, ALAÉ, RESTAURATION SCOLAIRE…)

Le guichet unique Éducation Jeunesse est situé au centre de loisirs
Tél. 05 61 37 10 14 –
education.jeunesse@
ville-aucamville. fr

Période scolaire :
Lundi : 8 h 30 - 12 h/14 h - 18 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h/16 h - 18 h 30
Jeudi : 14 h - 18 h. Vendredi : 8 h 30 - 12 h
Le Guichet Unique est FERMÉ LE MARDI

Vacances scolaires :
Lundi : 9 h - 12 h. Jeudi : 14 h - 18 h
En dehors de ces horaires, sur rendez-vous toute l'année.

Petite Enfance

53 bis chemin de l'Oustalet
Tél. 05 62 10 76 83
mp.soumarmon@ville-aucamville.fr

Direction des Services techniques

14 route de Fronton
Tél. 05 61 70 25 44
services.techniques@
ville-aucamville. fr

Du lundi au jeudi :
de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Le vendredi : de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Urbanisme

14 route de Fronton
Tél. 05 61 70 27 00 –
urbanisme@ville-aucamville.fr

Mardi, jeudi : 9 h - 12 h/13 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 9 h - 12 h/13 h 30 - 17 h

Finances publiques

Place Bazerque
(près de la route de Fronton)

Lundi, mardi et jeudi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h
Mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h
Infos et aides sur www.impots.gouv.fr

Infos & dépannage 24 h / 24

Eau potable Veolia Eau
Tél. : 05 61 80 09 02

Eaux Usées/Eaux pluviales Lyonnaise des Eaux
Tél. : 0 977 401 139

Santé

RESOGARDES (PHARMACIES DE GARDE) : 32 37

ALLÔ DOCTEUR (consultation le soir, week-ends et jours fériés) : 39 66

Social

CONCILIATION DE JUSTICE
M. Borry, conciliateur
Sur RDV du 15 juillet au 15 septembre
Tél. 05 62 75 94 94 - RDC Mairie

PERMANENCES MÉDIATION FAMILIALE

Tous les 1ers jeudis du mois
au RDC du CCAS
3 rue des Écoles
Prendre RDV avant au 05 34 27 03 58
(du lundi au jeudi)

POINT D'ACCUEIL CAF
antenne de Saint Alban
1 place du 19 mars 1962
Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
Infos générales : 39 39

Déchets

TOULOUSE MÉTROPOLE
0800 74 97 74 (appel gratuit depuis un poste fixe)

ORDURES MÉNAGÈRES
Secteur 1 : mardi
Secteur 2 : vendredi

COLLECTE SÉLECTIVE (bac bleu)
Mercredis 12 et 26 juillet, mercredis 9 et 23 août et mercredi 6 septembre
sur l'ensemble de la commune

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS
Lundis 31 juillet et lundis 14 et 28 août sur l'ensemble de la commune.
Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous avec les services techniques

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :
INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

Lundi 31 juillet et 28 août
sur l'ensemble de la commune.

ATTENTION : seuls les encombrants des personnes inscrites seront ramassés

Inscriptions auprès des services de TOULOUSE MÉTROPOLE au 0805 46 44 60 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h

Marché de plein-vent

Tous les dimanches matin
de 8 h à 13 h, place Bazerque

Fruits et légumes, boucherie, poissonnerie, traiteur, rôtisserie, boulangerie, caviste, textile…

Pour se garer : parking Savary (rue des Écoles), parking Césaire (14 route de Fronton), parking place Nougein, parking de la Poste et parking Jaurès (rue Jean-Jaurès).

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 2 SEPTEMBRE
10h-17h
SALLE BRASSENS

Venez découvrir de nombreuses activités
à pratiquer près de chez vous !

www.ville-aucamville.fr

AUCAMVILLE